# BULLETIN FLUVIAL.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans Département de l'Agriculture des Etats-Unis.
L'étiage à 8 heures A. M.

Nouvelle-Orléans, 22 avril 1911

| STATIONS. | Pleine hauteur à la rive, pieds. | Ligne de danger pieds | Hauteur, pieds. | Changements dans les dernières 24 heures. |
|---|---|---|---|---|
| Fleuve Mississipi. | | | | |
| Saint Paul | .... | 14 | 1.8 | —0.2 |
| Davenport | 10 | 15 | .... | .... |
| Saint Louis | 32 | 30 | 9.3 | —0.4 |
| Memphis | 32 | 33 | 35.6 | *0.4 |
| Helena | 44 | 42 | 42.1 | *0.8 |
| Vicksburg | 44 | 45 | 38.4 | *0.8 |
| Natchez | .... | 46 | 37.0 | *0.8 |
| Red River Landing | .... | | | |
| Baton Rouge | .... | 35 | 26.7 | *0.6 |
| Donaldsonville | 23 | 28 | 20.5 | *0.6 |
| Nouvelle-Orléans | 9 | 18 | 12.9 | *0.5 |
| Rivière Atchafalaya. | | | | |
| Simmesport | .... | 41 | .... | .... |
| Melville | .... | 37 | 32 0 | *0.3 |
| Morgan City | .... | 8 | 2.5 | —0.1 |
| Rivière Missouri. | | | | |
| Omaha | .... | 18 | .... | .... |
| Kansas City | .... | 21 | 7.4 | —0.2 |
| Rivière Ohio. | | | | |
| Pittsburg | 30 | 22 | 9.2 | *1.9 |
| Cincinnati | 45 | 50 | 29.2 | —2.1 |
| Louisville | ... | 28 | 11.4 | —0.7 |
| Evansville | .... | 35 | .... | .... |
| Cairo | 44 | 45 | 45.2 | —0.2 |
| Rivière Cumberland. | | | | |
| Nashville | .... | 40 | 24.1 | —4.5 |
| Rivière Tennessee. | | | | |
| Chattanooga | 33 | 33 | 14.4 | —1 6 |
| Rivière Arkansas | | | | |
| Fort Smith | .... | 22 | 5.3 | —0.7 |
| Little Rock | .... | 23 | 12.3 | —0.9 |
| Rivière Rouge. | | | | |
| Arthur City | .... | 27 | 7.7 | —0.3 |
| Fulton | 20 | 28 | 24.0 | —0.1 |
| Shreveport | 21 | 29 | 13 0 | *0.8 |
| Lake End | | | | |
| Alexandria | 32 | 36 | 15.3 | *3.8 |
| Rivière Ouachita. | | | | |
| Camden | 26 | 39 | 37.4 | *0.4 |
| Monroe | .... | 40 | 27.2 | *0.3 |

## Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship Comus, Maxson part 19 avril
PHILADELPHIE
Steamship Evelyn, Wright, parti 15 avril
NEWPORT
Steamship Domira, Butcher, parti 7 avril
LIVERPOOL.
Steamship Louisianian, Reid, parti 16 mars
Steamship Wanderer, Pugh, parti 13 mars
Steamship Median, Davies, parti 22 mars
Steamship Wm Cliff, Lord, parti 25 mars
Steamship Californian, Hanneford, parti 30 mars
Steamship Dictator, ——, parti 4 avril
Steamship Asian, Wood, parti 8 avril
MIDDLESBOROUGH
Steamship Rock Light, Ross, parti 23 mars
SANTOS
Steamship Coronation, Phillips, parti 30 mars
Steamship Black Prince, —, parti 12 avril
Steamship Devonshire, ——, parti 12 avril
RIO DE JANEIRO
Steamship Coronation, Phillips, parti 1 avril
Steamship Devonshire, ——, parti 17 avril
HAVRE
Steamship Bordeaux, Amie, parti 31 mars
HAMBOURG
Steamship Domira, Butcher, parti 25 mars
MARSEILLE
Steamship Irene, Jacevich, parti 25 mars
TRIESTE
Steamship Irene, Zacevich, parti 13 mars
LEITH
Steamship Drouning Olga, Pedersen parti 6 mars
BREME
Navire Kaiser, Stienboner, parti 31 mars
Navire Columbus, —— parti 14 avril
VALENCIA
Steamship Balmes, Serra, parti 7 avril
PALERMO
Steamship Liguria, —— parti 7 avril
SAN JUAN, PORTO RICO
Steamship Ponce, Barbour, parti 15 avril
SUNDERLAND
Steamship Burmese Prince, —— parti 13 avril
BRAKE
Navire Roland, Diercks, parti 15 avril
VICTORIA
Steamship Black Prince, —— parti 18 avril
BARBADES
Steamship Coronation, —— parti 18 avril

## Liste des navires dans le port

STEAMERS.

| Noms | Destination | Mouillage |
|---|---|---|
| Atenas | Colon | 1er dist 15 |
| Cartago | Colon | 1er dist 15 |
| Californie | Havre | rue 7me |
| Chalmette | Havane | 2me dist 10 |
| Citta di Palermo | Gênes, Marseilles | Stuyvesant |
| Conde Wilfredo | Barcelone | rue 7me |
| Craftsman | Liverpool | rue Julie |
| Creole | New York | 2me dist 8 |
| Fort | Gênes | rue Harmonie |
| Greenbrier | Port Limon | Alger |
| Highland Monarch | Rotterdam | rue 5me |
| Hohenfelds | Hambourg | Stuyvesant |
| Mala | Danemark | Gretna |
| Milton | Anvers | Stuyvesant |
| Montauk | Hambourg | 3me dist 31 |
| Mobile | laid up | Alger |
| Morgan | Tampa | Gretna |
| Oxonian | Londre, Anvers | Stuyvesant |
| Santuroe | Port Arthur | New Refinery |
| Senator | Anvers | rue Julie |
| Sicilia | Gênes | rue Harmonie |
| GOELETTE | | |
| Camille May Page | New York | Chalmette |

## DECES.

*Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans*—Décédé samedi, 22 avril, à 12:35 heures p. m., âgé de 41 ans, le Sociétaire JEAN M. BONNECARRERE, natif de la Nouvelle-Orléans. Messieurs les membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois d'avril sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche 23 avril 1911, à 5 heures p m. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 1220 rue Nd Tonti, entre Hôpital et Quartier.
Le Président, J M. VERGNOLLE.
Le Secrétaire, J. DE LAAGE.
23 avril—1f

MAZZEI—Décédé lundi, 17 avril, à 1 heure p. m. âgé de 75 ans, GUSTAVE MAZZEI, époux de Julie Martin, natif de Toscane, Italie, et résident de cette ville depuis plus de 50 ans.

SMITH — Décédé mercredi, le 19 avril, à 8:45 heures a. m., âgé de 25 ans et 2 mois, SAMUEL F. SMITH, époux bien-aimé de Mélanie Bérard, natif de Hamburg, Lne, et résident de cette ville depuis plus de 6 ans.

SERVICE FUNEBRE.

Un service sera célébré à l'église St-Augustin, coin des rues St-Claude et Gov. Nicholls, lundi, le 24 avril à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de VICTORIEN MONLEZUN. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.
De la part de son épouse et de ses enfants.
22 avril—2f.


JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

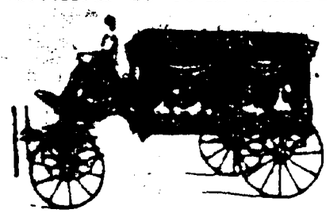

Entrepreneur de pompes funèbres
No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

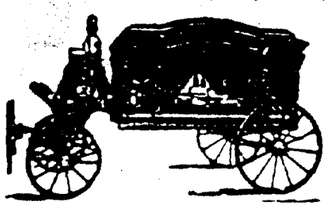

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 408


## PETITES ANNONCES.


A louer—A Waveland, Miss., une maison garnie sur l'Avenue Coleman, près de la plage, contenant 3 chambres, salle à manger, cuisine, cabinet, hangar et écurie. Prix pour la saison $160. S'adresser J. Barbé Waveland, Miss.
23 avril—1f

ON demande—Marchands ayant de 200 à 300 comptes mensuels, qu'ils me donneraient à collecter, à un salaire convenu de $20 par mois. Bons et références fournis. S'adresser à L. 5090 aux soins de l'"Abeille de la Nouvelle-Orléans." 16 av—4 dim

ECHANGE

Pour des terrains ou une propriété foncière on donnera en échange une fabrique en ville, une dans la meilleure ville du Mississipi. Raison, on se retire des affaires. Lock Box 1789 en ville. 13 nov—

LIBRAIRIE FRANCAISE.
AD. REMOND,
232 RUE BOURBON, New Orleans, La
AGENCE GENERALE pour les:
Livres, Journaux et Publications françaises
Tous les Almanachs Français pour 1911
HACHETTE, Vermot, Nodot, Jeanne d'Arc, Notre-Dame de Lourdes, etc., etc.
Livres d'Etrennes et Publications de Noel.
La plus jolie collection de Cartes postales et d'Albums.
Guide Franco-Américain pour 1911.
28oct—1an—dim


VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato — J. L. Onorato. — J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DOSSIER No 96,511, DIVISION D, Mme J. J. SEGHERS ET ALS. VS. E. J. BERMUDEZ ET AL.

# Propriété Commerciale et de Résidence, et Cottages qui rapportent des revenus.

A L'ENCAN, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, A MIDI.

## JEUDI, 25 MAI 1911.

508-10 rue S. Peters. 1127 rue Royale. 926 Avenue Esplanade. 2020-22 rue Royale. 712 rue des Français. 825 rue des Français. 2037 rue Dauphine. 1903 rue Dauphine.

EN vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Mme J. J. Seghers et als vs E. J. Bermudez et al, No 96,511, ledit jugement rendu et lu en Cour ouverte, le 17 avril 1911, et signé en Cour ouverte, le 21 avril 1911, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 25 mai 1911, la propriété décrite comme suit, à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 16, borné par les rues Sud Peters, Poydras, Fulton et Lafayette, ladite portion de terre étant désignée par la lettre R et mesurant 22' 11" de face à la rue Sud Peters sur environ la même largeur dans le fond, et environ 70' de profondeur. Les améliorations portent les numéros municipaux 508 et 510 rue Sud Peters et consistant d'une bâtisse en briques à deux étages, occupée par E. F. Kohnke.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 55, borné par les rues Royale, Hôpital, Bourbon et Ursulines, mesurant en mesure américaine 24' 8" de face à la rue Royale, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds onze pouces (127' 11") mais ayant ladite profondeur entre lignes parallèles qui a une profondeur de 103' 11", alors la balance des 24' de sa profondeur, ne mesurant que 19' 9" en largeur entre lignes parallèles; lequel lot de terre est désigné par le No 9 sur un plan dressé par J. Pillé, voyer, daté du 4 janvier 1832, annexé à un acte de Felix de Armas, alors un notaire en cette ville, le 10ème jour de janvier 1832. Les améliorations portant le No municipal 1127 rue Royale et consiste d'une résidence en brique, contenant vestibules et environ dix chambres.

3° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 81, borné par l'avenue Esplanade, les rues Quartier, Dauphine et Bourgogne, désignée comme lot No 1 sur un plan dressé par Edgar Pillé, voyer, daté du 1er juin 1896, annexé à un acte passé pardevant A. Hero, notaire en cette ville, le 13 février 1897, mesurant 40' 6" de face à l'avenue Esplanade, 43' en largeur sur sa ligne du fond sur une profondeur de 107' 4" 1" sur la ligne du côté le plus près de la rue Dauphine; sur la ligne du côté opposé il y a une profondeur de l'avenue Esplanade de 77' 9"; de là s'élargissant, s'étendant 2' 6" vers la rue Bourgogne, et de là il y a une autre profondeur vers la rue Quartier de 29' 6" s'étendant à sa ligne du fond. Les améliorations portant le No municipal 926 avenue Esplanade et consistent d'une résidence en briques à trois étages contenant vestibule, salons doubles, salle-à-manger, cuisine, environ dix chambres à coucher, chambre à bain etc.

4° Un certain lot de terre irrégulier, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 154, borné par les rues Royale, Chartres, Paix et Français, désigné par la lettre A sur un plan d'arpentage dressé par Edgar Pillé, voyer de ville daté du 10 janvier 1900, lequel lot A mesurant, en mesure américaine d'après ledit devis 54' 10" de face à la rue Royale sur une première profondeur de 43' sur la ligne de côté vers la rue Français, contigu à une allée en commun; de là s'élargissant 3' 10" sur une ligne s'étendant vers la rue Français, de là une deuxième profondeur de 19' 4" 6"; de là 85' 7" 6" sur une ligne oblique s'étendant à la rue Royale ensemble avec l'usage d'une allée 3' 10" de face à la rue Royale sur 43' de profondeur en commun au dit lot A et lot B.

Les améliorations portant les numéros municipaux 2020 et 2022 rue Royale et consistant d'un cottage double contenant trois chambres de chaque côté.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 159, vis-à-vis de la Place Washington, borné par les rues Français, Royale, Dauphine et Touro, mesurant 30' de face à la rue des Français, entre les rues Royale et Dauphine, sur 101, de profondeur, mesure française le tout plus ou moins. Les améliorations portant le numéro municipal No 712 rue des Français, et consistant d'un cottage simple contenant huit chambres.

6° Un certain lot ou portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 261, borné par la rue Français, l'avenue Champs Elysées, les rues Bourgogne et Dauphine désigné par la lettre D sur un devis d'arpentage dressé par Edgar Pillé, député-voyer de ville, daté du 9 janvier 1900 annexé à un inventaire pris par Charles T. Soniat, notaire en cette ville, le 19 novembre 1900, lequel lot D commence à une distance de 94' 7" 6" de l'encoignure des rues Français et Bourgogne et mesure, en mesure américaine, d'après ledit devis 33' 7" de face à la rue Français, 24' 6" sur la ligne de côté vers la rue Bourgogne, de là 1' 9" sur une ligne s'étendant vers la rue Dauphine, de là 31' 8" 4" sur une ligne s'étendant vers l'avenue Champs Elysées; delà 1' 6" 5" sur une ligne s'étendant vers la rue Dauphine, delà 5' 11" sur une ligne s'étendant vers l'avenue des Champs-Elysées; de là 17' 6" 3" sur une ligne s'étendant vers la rue Dauphine; delà 2' 9" 4" sur une ligne s'étendant vers l'avenue Champs-Elysées; de là 2' 8" sur une ligne s'étendant vers la rue Dauphine, 6' 8" sur une ligne s'étendant vers la l'avenue Champs Elysées; delà 1' sur une ligne s'étendant vers la rue Bourgogne; delà 14' 2" sur une ligne s'étendant vers l'avenue Champs Elysées; delà 11' 1" en profondeur dans le fond, ensemble avec l'usage d'une allée 3' 10" allant vers la rue Royale, vers la rue Dauphine, de là 85' 9" 2" en profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Dauphine et s'étendant à la rue Français. Les améliorations portant le No municipal 825 rue des Français, et consistant d'un cottage simple contenant sept chambres.

7° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 262, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Français et Touro, lequel lot mesure 33' 3" de face à la rue Dauphine sur 85' 3" 8" de profondeur et est désigné par le No 2 sur un plan de J. N. Depouilly, daté du 25 novembre 1847, déposé en l'étude de L. T. Caire, sous le No 17 de son livre de plan No 5. Les améliorations portant le No municipal 2037 rue Dauphine et consistant d'une résidence contenant huit ou dix chambres.

8° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 263, borné par les rues Dauphine, Bourbon, Bourgogne et Touro, mesurant, plus ou moins, en mesure française, 60' de face à la rue Dauphine sur 60' de profondeur et façade à la rue Bourbon. Les améliorations portant le numéro municipal 1903 rue Dauphine, et consistant d'un cottage substantiel contenant environ huit à dix chambres, et bâtisse dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un ou en un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, divisé en parcelles égales, représentées par billets en montants convenables aux intérêts des personnes, portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date de la vente active jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, les acquéreurs devant assurer les améliorations pour le montant de la portion du crédit, et de transférer les polices aux porteurs des billets. Les actes de vente devant contenir les clauses de non-aliénation et la vente faite sans estimation et cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer le paiement des billets, et toutes les autres clauses usuelles aux actes de vente. Les acquéreurs devant assumer et payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1911 et payer 10 0/0 (ne portant pas d'intérêt) en compte du prix d'achat au moment de l'adjudication, les ventes sujettes aux baux existants les acquéreurs ne devant recevoir les loyers qu'après le passage des actes de vente et le paiement des prix.
Les actes de vente par-devant M. C. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.
23 avril—23 30—mai 7 14 21 25

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le

## Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, Nos 306-307

Barruel, Henry
Crabot, Joseph
Dargein
Jarry, Louis
Mungnier, Auguste
Paget, Féliz François
Piris, Joseph Just
Thiollière, Claude Antoine
Zettwog, Ignace
oct—19ut

## AVIS AUX CREANCIERS

Interstate Electric Company, Limited, versus Spranley and Reed, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 83.839—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Percival Stern, receveur de cette affaire ne serait approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Gustave Lemle, avocat.
14 avril—14 18 23

Receveur de C. Doyle et Compagnie Limitée

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 85.916—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George M. Hodgdon et Louis E. Meyer, receveurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — James J. McLoughlin, avocat des Receveurs.
14 avril—14 18 23

## AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de James D. O'Brien.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 93,081 — Division C —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Charlotte Miller, veuve par 1er mariage de Adam Gauch, veuve par 2me mariage de James D. O'Brien, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Chas I. Denechaud, avocat.
14 avril—14 18 23

# CHEMINS —DE— FER.

Heures d'arrivées et de départs

### SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER.
Houston Local ..... 5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Tex. et Californie 6:45 p m
Lafayette Local ..... 11:40 a m
Texas Express ..... 7:25 a m
DEPART:
Houston Local ..... 6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Tex. et Californie 11:55 a m
Lafayette Local ..... 3:00 p m
Texas Express ..... 9:00 p m

### NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

Station Terminale, rue Canal

DEPART
Tous les jours excepté dimanche.
Jackson, Columbia Tylertown, Folsom et intermédiaire 6:55 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, et intermédiaire ..... 4:30 p m
Dimanche seulement.
Jackson, Columbia, Tylertown et intermédiaire ..... 6:55 a m
Columbia, Tylertown et intermédiaire ..... 5:40 p m
Excursions des dimanches.
Folsom, Covington, Abita Springs et intermédiaire. 7:35 a m
Excursion des mercredis.
Ramsay, Covington, Abita Springs et intermédiaire. 7:35 a m
ARRIVER
Tous les jours excepté dimanche.
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiaire. 6:00 p m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire ..... 8:55 a m
Dimanche seulement.
Jackson, Columbia Tylertown et intermédiaire ..... 6:00 pm
Columbia, Tylertown et intermédiaire ..... 10:30 a m
Excursions des dimanches.
Folsom, Covington, Abita Springs et intermédiaire. 7:40 p m
Excursions des mercredis.
Ramsay, Covington, Abita Springs et intermédiaire. 7:40 p m

### ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER.
'The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati ..... 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 10:55 a m
Local Mail ..... 6:40 p m
Northern Express ..... 8:50 a m
McComb Accommodation ..... 9:50 a m
Excursion dimanche ..... 9:30 p m
DEPART.
'The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati ..... 9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 7:10 p m
Local Mail ..... 5:30 a m
Northern Express ..... 4:30 p m
McComb Accommodation ..... 2:50 p m
Excursion dimanche ..... 7.45 a m

### NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVER.
Dimanche seulement.
Alger ..... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger ..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger ..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger ..... 6:40p
DEPART:
Dimanche seulement.
Alger ..... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger ..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger ..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger ..... 8:05 am

### QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER.
No 1 limited ..... 10:55 a m
3 Pan American special. 8:55 p m
5 local ..... 4:30 p m
9 points de Hattisburg .. 8:00 a m
Excursions du dimanche et mercredi pour Lumberton.
11 ..... 7:05 p m
DEPART.
No 6 local ..... 5:00 p m
4 Pan American special. 9:25 a m
8 Meridian et pointe int. 6:20 a m
2 limited ..... 7:50 p m
Excursions du dimanche et mercredi de Lumberton.
10 ..... 7:40 a m

### THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.
Vicksburg express ..... 5:30 p m
Memphis Express ..... 8:10 a m
Baton Rouge et Woodville Accommodation ..... 9:40 a m
Excursion dimanche ..... 9:30 p m
DEPART.
Vicksburg express ..... 7:00 a m
Memphis Express ..... 3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation ..... 4:15 p m
Excursion dimanche ..... 8:00 a m

### LIGNES FRISCO

Station Terminale, rue Canal

Changement d'horaire, Effectif dimanche 24 avril 1910. Tous les jours.

DEPART.
Train No 1
Nouvelle-Orléans ..... 6:50 a m
Arrive
Baton Rouge ..... 9:50 p m
Opelousas ..... 12:57 a m
Eunice ..... 1:40 p m
Crowley ..... 5:30 p m
Beaumont ..... 5:50 p m
Houston ..... 9:20 p m
Train No 3
Nouvelle-Orléans ..... 1:35 p m
Arrive
Baton Rouge ..... 4:35 p m
Opelousas ..... 7:33 p m
Eunice ..... 8:20 p m
Crowley ..... 9p m
ARRIVE
Train No 2
Nouvelle-Orléans ..... 10:25 p
Départ
Baton Rouge ..... 7:25 p m
Opelousas ..... 4:25 p m
Eunice ..... 3:40 p m
Crowley ..... 11:55 a m
Beaumont ..... 11:30 a m
Houston ..... 8:00 p m
Train No 4
Nouvelle Orléans ..... 4:45 p m
DEPART
Baton Rouge ..... 1:45 p m
Opelousas ..... 10:31 a m
Eunice ..... 9:45 a m
Crowley ..... 8:30 a m

### LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVER
N. Y. and N. O. Limited .... 7:50 am
Cincinnati & Florida express 7:05 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express ..... 8:30 pm
Montgomery Accom'n ..... 6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 8:50 am
N. O.—Mobile Accom'n .... 11:55 am
Excursion dimanche ..... 8:05 pm
DEPART.
N. Y. and N. O. Limited .... 8:00 pm
Cincinnati & Florida express 9:00 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express ..... 8:30 am
Mon gomery Accom'n ..... 5:45 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n ..... 5:15 pm
Excursion dimanche ..... 7:30 am

# Feuilleton —DE— L'ABEILLE DE LA N. O.

No 12. Commencé le 11 avril 1911.

## LA BANDE DU "RAT"

GRAND ROMAN INEDIT

Par MAXIME AUDOUIN

PREMIÈRE PARTIE

V

L'INSTRUCTION

(*Suite*)

—C'est fâcheux, car, du moment que vous ne pouvez les représenter pour être soumises à l'expertise, me fondant sur la similitude des machines — la vôtre et celle utilisée pour la confection du télégramme, je suis autorisé à vous attribuer la paternité de ce document.

Bordas intervint :

—Il n'est pas permis de fonder une parcelle d'accusation sur une simple possibilité. Le fait positif à retenir ici est que l'expertise constate des différences entre les deux écritures, et cette constatation doit être tenue à la décharge de mon client.

D'ailleurs, raisonnons.

Peut-on admettre que M. Février s'il s'était envoyé à lui-même une dépêche, fût venu spontanément avouer que Toussaint lui avait déclaré n'être pour rien dans l'expédition de la dite dépêche ? Ceci détruit cela. Comment, sans ridicule, prêter une telle inconséquence, une maladresse si grossière, à un homme aussi intelligent et d'esprit aussi délié ?

— Justement. Esprit délié, subtil, votre client a pu jouer la difficulté pour mieux égarer les soupçons....

—C'est un procès de tendance que vous instituez là contre nous. Vous n'avez pas à nous prêter les intentions mais, je le répète, à constater des faits, rien de plus. Vous nous reprochiez l'autre jour de nous égarer dans le domaine du roman-feuilleton, et je vous y prends vous même...

—Maître, coupa sèchement le juge, je ne vous suivrai pas sur ce terrain. Roman pour roman, le mien a le mérite de la vraisemblance, et je m'y tiens, jusqu'à preuve du contraire. En attendant que se manifeste l'innocence de votre client, comme toutes les présomptions s'accordent contre lui, je le garde !....

Et Février fut reconduit dans sa prison.

Hélas ! l'intrigue qui l'enserrait avait été trop bien ourdie, et il ne conservait plus grand espoir d'en percer le mystère pour en déterminer l'existence à un juge aussi fortement armé et prévenu.

Bordas lui-même, malgré la confiance qu'il continuait d'afficher devant son ancien maître, Bordas, dérouté, sans un point d'appui, sans la moindre lueur révélatrice pour l'aider, à s'orienter dans ces ténèbres, tâtonnait, hésitait, se demandait avec angoisse de quel côté, dans quel sens aiguiller ses recherches.

En face de quels adversaires se trouvait-il ? A qui ceux-là en avaient-ils au juste ?— A Toussaint réellement ? ou à Février ? — Visaient-ils ce dernier à travers le premier ou ne l'atteignaient-ils que par forme se servant de lui simplement pour donner le change au but qu'ils poursuivaient ? — Et, dans ce cas comme dans l'autre, quel était ce but ? —quel mobile, quelle passion ou quel intérêt, les avaient fait agir ?

Autant de questions — et bien d'autres encore — demeurées sans réponse.

Mais Bordas était de ceux que, loin de les abattre, la difficulté éperonne.

Il avait à sauver un ami, — de la mort peut être, sûrement du déshonneur — à rendre un père à la tendresse de cette adorable petite Jeanne, à relever enfin le défi de ce cassant et ironique M. Gertavel.

—Ne vous affectez pas, cher maître, dit-il en étreignant la main de Février au sortir de l'instruction.

La certitude de votre innocence me rend très fort. Je vais travailler à la faire éclater. Je n'en aurai pas le démenti. Argent, ni peine, rien ne me coûtera pour réussir,

Il ajouta, avec un geste d'énergie indomptable :

—Et je réussirai,—n'en déplaise à notre juge !....

VI

NOUVELLES FIGURES

—Voudriez vous avoir l'obligeance de me dire à quel étage de cette maison je trouverai l'agence Toussaint ?

Le visiteur avait formulé cette question en excellent français, mais avec un léger accent exotique, et la façon de ses vêtements, d'une correction toute britannique, révélait un étranger.

Ce visiteur n'était autre, en effet, que le secrétaire de M. de Chêneroy, Richard Monday.

Le vieux concierge l'examina avec une curiosité non exempte d'effarement, tant lui paraissait surprenant, qu'après le tapage, mené dans les journaux, quelqu'un pût ignorer le drame dont son immeuble avait été le théâtre, et son ex-locataire la victime.

Enfin, il se décida à répondre :

—L'agence est fermée.

Richard eut un sursaut.

—Fermée ? —et depuis quand? — et pourquoi ?....

—Vous ne savez donc pas ce qui s'est passé ici ?

—Comment le saurais-je ? Débarqué de New-York au Havre, il n'y a pas vingt-quatre heures, je ne suis à Paris que d'hier soir !

—Vous m'en direz tant ! monsieur est Américain ?

—" Yes ". Voyons, que s'est-il passé ?

—Tout simplement, que monsieur Toussaint a été assassiné.

—Assassiné ?....

—Chez lui, à Asnières, dans la nuit de samedi à dimanche dernier, et, comme il ne laissait derrière lui personne ayant qualité pour prendre la suite de ses affaires, le personnel s'en est allé chercher fortune ailleurs. La justice a mis les scellés en attendant une solution, — et voilà !

Le jeune homme n'essayait pas de cacher sa vive contrariété.

Après quelques secondes de réflexion, il demanda :

—Quel a pu être le mobile du crime ? — En a-t-on arrêté l'auteur ?

—Le mobile ? Oh ! c'est ce qu'il y a de plus simple ! M. Toussaint avait des intérêts communs avec un sieur Février, qui était le frère de sa femme. Celle-ci, en mourant, avait laissé à M. Toussaint l'usufruit de son bien, et la nue-propriété à Février. Alors, celui-ci, qui était perdu de dettes, n'a trouvé rien de mieux pour liquider sa situation que d'estourbir son beau-frère et d'entrer ainsi immédiatement en jouissance de l'héritage de sa sœur. Ça ne lui a pas du reste profité longtemps, puisqu'on l'a coffré dès le lendemain et que, d'après ce que racontent les journaux, son compte est réglé comme un papier de musique ; s'il échappe à la guillotine, ça sera sûrement pour écoper des travaux forcés à perpétuité.

Les réponses du concierge parurent satisfaire son interlocuteur, qui grommela à part lui :

—Effectivement, c'est très simple, et, en somme, pour moi, il ne s'agit que d'une perte de temps de quelques semaines, j'en serai quitte pour m'adresser ailleurs..

Il mit une grosse pièce blanche dans la main du vieux, qui se confondit en remerciements, puis, il sortit et remonta la rue de Londres, jusqu'à la rue d'Amsterdam, qu'il descendit, reprenant à rebours l'itinéraire qui l'avait conduit à cette maison où il venait de se casser le nez.

Un individu, qui le suivait sans qu'il s'en doutât, le voyant s'engager dans cette direction, le quitta, au croisement, pour enfiler rapidement le passage de Tivoli, de façon à se retrouver au-devant de lui, à son arrivée au carrefour de la gare Saint-Lazare.

Cet individu tenait à la main un paquet de cartes de publicité.

Sa taille exiguë et grêle était celle d'un gamin chétif, mais on n'avait pas besoin d'y regarder à deux fois, pour se rendre compte qu'on avait, affaire à un nain d'une trentaine d'années, au masque flétri et crapuleux.

Quand Richard déboucha au tournant de la rue Saint-Lazare, il était là, mêlé à cette légion de distributeurs de prospectus qui assiègent les abords de la grande gare de l'Ouest et il lui mit presque de force dans la main une de ses cartes.

Le jeune homme y jeta un coup d'œil indifférent.

Mais aussitôt sa figure s'éclaira.

*A continuer.*